

# Pas de produits bio dans les ports bretons

Les ports bretons ne sont pas autorisés à réceptionner des produits bio non européens destinés à l'alimentation humaine. « Ubuesque », selon Daniel Cueff, vice-président du conseil régional de Bretagne.

## Jacques Chanteau

● Daniel Cueff n'en revient toujours pas. Le vice-président du conseil régional de Bretagne, chargé de la mer et du littoral, déplore ainsi que les produits bio destinés à l'alimentation humaine ne peuvent être débarqués dans aucun port breton. Seuls quatre ports de l'Hexagone